

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mercredi 02 Mars 2016 à 21h00

Date de la convocation : 24/02/2016

Etaient présents :

MM. BRANCATI - DEMOTIER – DOMPE – DROIT P. – GAGE D. - GAGE E. - LARQUET -
MEIGNAN – MERAZGA - PORTHAULT - Mmes MOREL – ROSE –

Excusé : M. PALLU

Absents : Mmes FROMENTIN – SOUY

Secrétaire : Mme ROSE, assisté de Mme Sophie Verleye secrétaire de mairie

.....

Approbation du CR du 27 janvier 2016.

1°/ Démission du 1^{er} Adjoint – Fixation du nombre d'adjoints

M. le Maire fait part de la démission, en date du 13 janvier, de M. Philippe MERAZGA de ses fonctions d'adjoint en raison de ses nouvelles obligations professionnelles qui ne lui permettent plus d'assurer les missions confiées et ce par manque de temps. La démission a été acceptée par M. le Préfet de l'Oise le 11 février.

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal. Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

Suite à la démission de Monsieur Philippe Merazga du poste de 1er adjoint, il propose de porter à 2 le nombre de postes d'adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

- De fixer à **2 postes le nombre d'adjoints au maire.**
- Que le 2^{ème} adjoint occupe la place de 1^{ère} adjoint selon l'ordre du tableau, à savoir Mme Sylviane Rose et M. Bertrand PORTHAULT le poste de 2nd adjoint.

Commissions communales et intercommunales

Suite à la démission de M. Philippe Merazga de ses fonctions d'adjoint, il est procédé à son remplacement dans les structures suivantes :

- C.C.P.V. Mme Sylviane Rose, suppléante
- SEZEO M. Jean-Marc Larquet, titulaire.

Questions diverses

- Mise en place de radars pédagogiques – Demande d'aide de l'Etat
Considérant la vitesse de plus en plus excessive des véhicules dans la commune, et notamment au niveau de l'école maternelle, le conseil décide de mettre en place des radars dits pédagogiques et de solliciter l'aide de l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).
- Travaux Route de Gilocourt : le syndicat d'Eaux d'Auger a reçu l'accord de subvention pour remplacer la canalisation dans la Route de Gilocourt, une borne incendie sera mise en place ; les travaux devraient avoir lieu avant l'été.

TOUR de TABLE

- M. Brancati informe le conseil que le Voyage des Anciens aura lieu le jeudi 02 juin à Berck, les inscriptions auront lieu fin avril/ début mai.
- M. Dompé demande que le miroir de circulation soit remis en place au carrefour du RD116 et RD123.

La séance est levée à 22H00